

Conseil d'Administration I 19 février 2015

Présents :

P. AUGUSTIN (Association des communes forestières du Var), Corinne BAILLOU-d'HUMEZ (Union régionale des Syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs PACA), Jacques BRUN (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Gregory CORNILLAC (Association des communes forestières du Var), Philippe DUPARCHY (Association découverte sainte Baume), Georges FRANCO (ASL de la suberaie varoise/Forêt Modèle de Provence), Marie GAUTIER (CRPF PACA), Gérard GAUTIER (Coopérative Provence Forêt), André GORLIER (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Ludivine GUY (Forêt Modèle de Provence), Frédéric Georges ROUX, (UR des Syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs PACA).

Excusés :

Elsa BARDI-ASSANTE et Charles LAUGIER (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Blandine MONIER (marie d'Evenos), Chloé MONTA et Gisela SANTOS-MATOS (ASL de la suberaie varoise), Michel VENNETIER (IRSTEA).

Aspects administratifs :

- a) Bilan financier 2014 et perspectives 2015;
- b) Lancement des adhésions 2015 ;
- c) Conventonnement avec le CNPF PACA ;
- d) Communication : réalisation des kakémonos

Avancées des actions en cours 2014-2015

La nouvelle économie de la forêt

- a) Régénération des subéraies ;
 - Bilan des expérimentations (partenariat ASL Suberaie Varoise)
 - Bilan des financements
 - Suites à donner (second chantier)
- b) Acceptation sociale des coupes de bois
 - Etat d'avancement
 - Foire de Brignole CG 83 (tenue d'un stand ?)
- c) Valorisation du Pin d'Alep en bois construction
 - Etat d'avancement

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

- a) Développement d'une dynamique agroforestière ;
 - Bilan des financements ;
 - Bilan des partenaires ;
- b) 1^{er} essais de relance de la filière du Pin pignon ;
 - Compte-rendu de la visite en Toscane du 1-3/12/2014

- Préparation de la journée technique « pignons » du 12/02/2015
 - Bilan des financements ;
 - Bilan des partenaires ;
 - Suites à donner : visite technique à Valladolid et au Portugal, récolte 2016 ;
- c) Amélioration de l'offre mellifère ;
- Projet MPM
 - Suites à donner

1. Aspects administratifs

G. FRANCO préside le conseil d'Administration et présente l'ordre du jour. Il rappelle la composition en 3 collèges de l'association et souligne les places vacantes dans le collège 2 « enseignement et recherche ». G. FRANCO propose d'associer le lycée de La Bastide des Jourdans. L'ASL de la suberaie varoise développe avec cet établissement un programme de formation à la levée du liège et à la gestion sylvicole des suberaies. Un programme de formation sur la récolte des pignons et la gestion des peuplements de Pin pignon pourrait voir le jour (cf. CR de la réunion du 18/12/2014 – Le Luc).

Bilan financier 2014

Pour l'année 2014, 50 000 € de subvention avait été attribuées par la région pour l'action spécifique de fonctionnement de Forêt Modèle, soit un budget total de 60 600 €. A ce jour, un peu plus de 55 000 € ont été consommés ce qui laisse un budget supplémentaire pour régler les dernières factures de 2014, et l'organisation de réunions supplémentaires.

Dépenses	Prévisionnel	Réalisé
Frais généraux	9 200 €	6 566 €
Photocopies, fournitures, internet et téléphonie	4 900 €	2 433 €
Banque et assurances	800 €	486 €
Honoraires comptables et payés	2 000 €	2 002 €
Organisation réunions	1 500 €	1 644 €
Personnel	40 200 €	42 980 €
Déplacement	8 000 €	6 231 €
salariée	4 600 €	3 958 €
Président/Administrateur	3 400 €	2 273 €
Communication	3 200 €	
TOTAL	60 600 €	55 777 €

Cette subvention appelle un autofinancement de 20% (10 600 € sur la subvention totale soit 9 756 € sur les dépenses actuelles), montant non totalement couvert par les adhésions de 2014 s'élevant à 9 190 €. Le conseil d'administration propose l'utilisation d'une partie de la subvention versée par le Réseau Méditerranéen des Forêt Modèles (3 000 € au total) afin de boucler le budget 2014. Le budget étant sous consommé, l'achat d'un ordinateur portable sur le budget 2014 est validé par le CA.

Le budget prévisionnel 2015 pour l'action de fonctionnement de Forêt Modèle a été validé lors du dernier CA. Le Conseil régional a attribué une aide d'un montant de 45 600 €, ce qui représente un budget total de 57 000 € pour l'année 2015. Il faudra dégager un autofinancement de 11 400 €.



Un bref point est effectué sur les financements des projets portés par l'association :

Type de financement	Statut	Budget	Obtenu déjà perçu	Obtenu à percevoir	A trouver au moins	Date limite de la convention
FM 2014	Bilan à déposer	60 600 €	25 000 € (CR PACA) 9 190 € (cotisations)	25 000 €	1 410 €	25/10/2015
Liège	En cours	35 150 €	14 060 € (CRPACA) 4 000 € (IML) 3477 € (participants)	14 060 €	0 € (résultat positif 447 €)	28/06/2015
Pignon	En cours	26 500 € (si possible 30 200 €)	10 600 € (CRPACA)	10 600 €	5 300 € (+ 8 000 € projet global)	27/06/2016
Agroforesterie	En cours	24 500 € (si possible 143 000 €)	9 800 € (CR PACA)	9 800 €	4 900 € (+ 118 500 € projet global)	27/06/2016
FM 2015	En cours	57 000 €	22 800 € (CR PACA) (3 000 € RMFM)	22 800 €	11 400 €	17/10/2016

Lancement des adhésions 2015

Un courrier d'adhésion sera envoyé à l'ensemble des 77 communes du périmètre de Forêt modèle ainsi que tous les EPCI des départements du Var et des Bouches-du-Rhône. P. DUPARCHY propose d'appuyer la chargée de mission pour le contact direct avec ces collectivités. J. BRUN ajoute la nécessité d'envoyer un courrier spécifique après les entretiens et de joindre un modèle de délibération.

Conventionnement avec le CNPF PACA

Une convention a été établie entre le CNPF PACA et Forêt Modèle de Provence pour un montant de 12 000 €. Ce partenariat a pour objet de mener à bien la mission de développement de la filière pignon. Cela concerne notamment l'encadrement du stagiaire qui sera recruté pour recenser la bibliographie existante, cartographier les peuplements de pins pignons, prospecter auprès des propriétaires, et proposer des itinéraires de production. Il s'agira également de travailler en partenariat pour la communication auprès des propriétaires, la visite des parcelles ainsi que la réalisation de chantiers de récolte.

Communication

Suite à la demande du Conseil régional, le travail sur la communication est poursuivi avec la réalisation de kakémonos : ces 5 panneaux informatifs seront réalisés par l'Institut pour la Forêt (la facture a déjà été réglée sur le budget 2013). Il s'agira de communiquer sur l'association Forêt Modèle de Provence, sur son territoire (les 4 massifs et les essences emblématiques), sur ses actions (résultats chiffrés) et sur le réseau méditerranéen et international des FM auprès du grand public.

Foire Agricole de Brignoles

Cette foire a lieu du samedi 18 au dimanche 26 avril, le Conseil général a sollicité l'association pour participer à une journée thématique sur la forêt. Il a été validé la tenue d'un stand avec l'ASL de la Suberaie varoise et d'autres organismes forestiers. Une conférence animée en partenariat avec l'ASL



permettra également de faire connaître l'association et les actions menées (relance de la filière pignon, régénération des suberaies et acceptation sociale de la coupe de bois) auprès du plus grand nombre.

2. Avancées des actions en cours 2014-2015

La nouvelle économie de la forêt

Régénération des suberaies

Gisela Santos Matos de l'ASL de la suberaie varoise a réalisé les démarches auprès d'un propriétaire pour la régénération d'une parcelle de Chêne liège. Le devis établi une société d'exploitation est de l'ordre de 15 000 €. L'association Forêt Modèle participera à hauteur de 10 000 € à ce chantier pilote. Les financements avaient été attribués par le Conseil régional PACA pour ce projet de régénération des suberaies en juin 2013. La présente convention prenant fin en juin 2015, une demande d'avenant d'un an a été réalisée auprès de Chantal Gillet. Un accord verbal de principe a été obtenu.

G.CORNILLAC annonce que les journées techniques du liège seront organisées en 2015 par le syndicat mixte du Massif des Maures, l'ASL et Forêt Modèle n'ayant pas prévu à leur budget le financement de ces journées. Un soutien technique est demandé à l'association Forêt Modèle, le CA approuve.

Acceptation sociale de la coupe de bois

Les documents de communication sont en cours de finalisation par la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. La plaquette d'information à destination des propriétaires privés devrait être achevée pour la fin du mois de janvier. A GORLIER précise que la communauté d'agglomération va recruter une maîtrise d'œuvre afin de mobiliser les propriétaires privés. Le travail avec les communes sera poursuivi dans le cadre des mises à jour des PLU afin de recenser les points noirs routiers et de déterminer les coûts de suppression. Il s'agit d'augmenter la mobilisation au-delà des bois facilement exploitable tout en réalisant des opérations économiquement viables.

A.GORLIER souhaite mettre en œuvre un chantier pilote sur une surface d'une dizaine d'hectares afin de sensibiliser les propriétaires et le grand public à la mobilisation des bois avec des coupes exemplaires. L'association est sollicitée pour la préparation de ce chantier pilote et pour la poursuite de l'accompagnement de ce projet, ce qui est validé par le CA.

Pin D'Alep.

Suite au lancement de l'appel d'offre à l'automne dernier, le groupement Alcina/Cérisbois a été retenu. Le rendu définitif de l'étude est attendu pour la fin de l'année.

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

Développement d'une dynamique agroforestière

Le dossier déposé auprès de la fondation Daniel et Nina Carasso n'a pas été retenu, cependant cette fondation nous a réorientés vers un second appel à projet « Ecosystèmes, agricultures et alimentation » qui devrait être émis en 2015. Un autre dossier sera également déposé auprès de la fondation Terra Symbiosis afin de trouver l'autofinancement complémentaire aux fonds obtenus auprès de la région PACA.

G. GAUTIER et F.G ROUX soulignent que l'agroforesterie ne leur semble pas une solution pertinente sur nos territoires où les surfaces de terres agricoles diminuent fortement. A. GORLIER considère



l'agroforesterie comme un atout majeur pour la forêt : sur les restanques, à l'interface entre milieux forestiers et friches agricoles, la mise en place de parcelles agroforestières aura des fonctions essentielles (coupe-feu, valorisation paysagère, etc.). J.BRUN et M. GAUTIER décèlent dans l'agroforesterie une double interaction positive : augmentation de la diversité et meilleure rentabilité agricole face aux changements climatiques. G.FRANCO insiste sur la notion de circuit court liée à ces nouvelles pratiques agricoles et au lien avec le développement d'une économie sociale et solidaire.

1er essais de relance de la filière du Pin pignon

Le groupe de travail a été accueilli en Toscane (1 au 3 décembre) par nos homologues de Forêt Modèle de l'université de Florence (cf. CR-voyage-étude-Toscane). Ce voyage d'étude nous a permis de découvrir le système de gestion sylvicole des peuplements de Pin pignon (coupe rase et plantation sur un cycle de 80 à 100 ans). La récolte est mécanique ou manuelle selon la conduite des peuplements. Nous avons également pu visiter une entreprise de décortilage des pignons. Le process est complexe et requiert un investissement de type industriel, cette entreprise nous propose un travail à façon (moyennant l'apport d'une quantité de pignes ou de pignons en coques suffisante). G.RANCO ajoute que lors d'une visite de la filière en Italie il y a une quinzaine d'année, les pignes récoltées étaient mises à sécher sur une dalle chauffée (la chaleur étant produite par les déchets de pignes). Les pignons étaient ensuite envoyés en Turquie pour le décortilage. P.DUPARCHY s'interroge sur la situation dans le Languedoc-Roussillon ; dans cette région voisine la filière est également inexistante mais l'antenne régionale du CRPF a été contactée afin de mener des actions en partenariat. Un voyage d'étude sur la filière en Espagne, Valladolid et au Portugal aura lieu probablement en avril. Une journée technique sur le Pignon est organisée par le CRPF et Forêt Modèle le 12 février 2015 à Gassin.

Amélioration de l'offre mellifère dans les massifs forestiers

Marseille Provence Métropole a contacté l'association dans le cadre d'un projet de miellerie communautaire. Bien que les apiculteurs soient demandeurs d'emplacement en forêt pour leurs ruches, ils ne souhaitent pas formaliser ces démarches qui fonctionnent bien jusqu'à présent de manière informelle. D'autre part, le CRPF recense auprès des propriétaires forestiers les parcelles pouvant accueillir les ruchers, les apiculteurs nécessitant un emplacement peuvent les contacter. De nombreux documents sont déjà présents afin de sensibiliser de meilleures pratiques forestières et d'améliorer l'offre mellifère (Michel Vennetier, IRSTEA, Bernard Cabannes, CRPF PACA). Il est proposé que Forêt Modèle de Provence relaye ces informations sur son site.

**M. FRANCO, secrétaire général, lève la séance.
Fait à Gardanne le 29 janvier 2015,**

**Le Secrétaire général,
Georges FRANCO**

**Le Trésorier
Gérard Gautier**



Association Forêt modèle de Provence
Pavillon de Chasse du Roy René CD7, Valabre
13 120 Gardanne, 04 42 65 78 16
Membre du réseau méditerranéen des Forêts Modèles